

Vie étudiante

En analysant les récentes élections aux CROUS, marquées par une progression de l'Unef au détriment de la Fage et de l'UNI, nous nous sommes interrogés sur la mission des CROUS. Or leur objectif, sans ambiguïté, c'est bien entendu la vie étudiante. Pourtant, les CROUS - qui ont profondément évolué ces dernières années - sont-ils les seuls à oeuvrer sur cette thématique ? Une recherche avancée, traquant l'expression « *vie étudiante* » sur le site Internet de l'AEF, permet de mieux cerner quelques-unes des tendances actuelles sur le sujet. Examinons les dépêches parues depuis la parution de notre dernier numéro.

Ces dépêches d'actualité, qu'il s'agisse de la place des étudiants handicapés dans les universités (17 mars), de la création de Fondation universitaire (9 avril - Clermont 1), de la réponse à des appels d'offre du Ministère de l'éducation nationale (2 avril - Toulouse) ou du projet d'accompagnement des lycéens et des étudiants dans le cadre du plan « *Réussir en licence* » (31 mars - Lyon 3), démontrent que la place de la vie étudiante est de plus en plus nettement intégrée par les Universités. Cette valorisation de la vie étudiante est devenue un des éléments décisifs des projets universitaires. On ne peut que s'en réjouir.

Comme souvent - et c'est là son rôle -, l'OVE, par les prix qu'il vient de remettre le 10 avril pour son 17ème concours sur la vie étudiante, agit comme un révélateur. Le 1er prix porte sur les « *facteurs présidant le développement de symptômes dépressifs, de symptômes somatiques, de troubles des conduites alimentaires et de l'échec académique chez les étudiants de première année.* » Deux lauréats obtiennent le deuxième prix ex-aequo : l'un aborde les « *effets des établissements sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur* » et l'autre s'interroge ainsi : « *l'environnement scolaire, quels effets sur les aspira-*



tions individuelles? Le cas de l'entrée dans l'enseignement supérieur. » Trois autres mémoires reçoivent une mention du jury : l'un porte sur l'action publique dans les ressources financières étudiantes en France et en Angleterre ; un autre sur la prostitution étudiante ; le troisième sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur à la Réunion. Les titres de ces mémoires se suffisent donc à eux-mêmes pour analyser les préoccupations - qui ne résument pas à elles seules, certes, la vie étudiante - estudiantine.

Enfin, nous avons été surpris du faible nombre - de dépêches et, donc - de nominations de maires adjoints à la vie étudiante dans les nouveaux conseils municipaux. Depuis la nomination à ce poste de Didier Guillot, à Paris le 23 mars, aucune autre dépêche à l'AEF. Manque de communication ? S'agissait-il finalement d'un phénomène de mode lié à la précédente mandature municipale ? La vie étudiante est-elle pour autant oubliée ? Il est sans doute encore trop tôt pour tirer des enseignements sur ce sujet, mais nous ne manquerons pas d'interpeller les maires des villes universitaires sur cette question. Car en terme de vie étudiante... c'est bel et bien dans la ville que doit se trouver le bonheur !

- SOMMAIRE
- L'engagé reconnu (p. 2)
- Journée mondiale des jeunes solidaires (p. 3)
- Christophe Clergeau, Conseiller Régional des Pays de la Loire (p. 4)
- Adele, allié des étudiants (p. 5)
- CPU : dix propositions (p. 6)
- Henri Isaac, auteur d'un rapport sur les technologies numériques à l'Université (p. 7)
- Brèves (p. 8)

L'engagé reconnu

Pour faciliter la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant, de nombreux établissements d'enseignement supérieur, en lien avec l'Afev, ont mis en place des unités d'enseignements. L'Afev entend aujourd'hui généraliser le tutorat étudiant dans les quartiers, et milite pour un label "Université socialement responsable".

Conventions

Les établissements sous convention avec l'Afev : Albi • IEP de Lille • IEP de Toulouse • Aix Marseille 1 • Aix Marseille 2 • Aix Marseille 3 • Angers • Université d'Artois • Caen • Cergy • Marne la Vallée • Lille 1 • Université Charles de Gaulle Lille 3 • Nancy 2 • Nantes • Paris 3 • Paris 5 • Poitiers • Saint Denis • Saint Etienne • Valenciennes •

Reconnaissance

Les établissements qui reconnaissent l'engagement étudiant à l'Afev : Albi • IEP de Lille • IEP de Toulouse • Aix Marseille 1 • Aix Marseille 2 • Aix Marseille 3 • Angers • Université d'Artois • Bordeaux 1 • Bordeaux 3 • Cergy • Clermont 2 • Créteil • Lille 3 • Université du Littoral • Nîmes • Paris 3 • Paris 7 • Poitiers • Reims • Rennes 1 • Rennes 2 • la Réunion • la Rochelle • Saint Denis • Saint Etienne • Valenciennes • Versailles Saint Quentin •

UN PRINCIPE CONCRET. L'Afev considère, depuis de nombreuses années, la jeunesse étudiante comme une ressource pour un territoire. Déclinant ce principe, elle propose donc aux étudiants de s'impliquer bénévolement, à raison de deux heures par semaine et tout au long de l'année, dans une action auprès de jeunes en difficulté. Cette action vise à apporter un accompagnement éducatif individualisé à des enfants et à des jeunes aux moments-clés de leurs parcours éducatif, là où naissent les processus d'exclusion : l'entrée en primaire et l'apprentissage de la lecture, l'entrée en sixième et l'apprentissage de l'autonomie, la fin du collège et les premières démarches d'orientation, la fin de la scolarité et la première insertion sociale et professionnelle. L'étudiant aide alors le jeune à retrouver le plaisir d'apprendre, le valorise, le remet en confiance - tout ceci afin de le rendre plus autonome dans sa scolarité. Il l'aide également à s'ouvrir sur son environnement socio-culturel, à travers des sorties. Cette action représente 60 heures de bénévolat par an.

Cette expérience dans la vie sociale et culturelle de la ville contribue ainsi, de facto, à la formation des étudiants, et peut désormais être validée sous forme d'UE, avec attribution de crédits ECTS. Cette reconnaissance s'organise formellement autour d'une partie pratique (l'expérience bénévole à proprement parler) et d'une partie théorique - huit heures de formation dispensées par l'Afev, autour des thèmes suivants : « *lutter contre les exclusions, s'impliquer, pourquoi ?* », « *accompagnement éducatif - apport théorique* », « *accompagnement éducatif - analyse pratique* » et « *aide méthodologique et réflexions autour de la conclusion de l'UE* ».

A LA BASE, UNE CONCEPTION. Le passage d'une société industrielle à une société de la connaissance entraîne un besoin croissant d'emplois qualifiés - voire hautement qualifiés -, et ne peut se départir de la nécessité de rendre effectives l'éducation et la formation tout au long de la vie. Ainsi, il conduit légitimement à accorder un rôle de plus en plus important à nos systèmes éducatifs - et en particulier à nos universités. L'objectif de ces derniers n'est plus seulement, en effet, de former une élite au service d'un Etat à construire, mais bel et bien de former le plus grand nombre de personnes. Or l'insertion sociale et professionnelle des générations présentes et à venir

Afev ★★
ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE

Validation Universitaire

Reconnaissance de l'engagement étudiant

La jeunesse étudiante comme ressource pour un territoire

L'afév est une association qui intervient dans le champ de l'éducation non-formelle. Elle mobilise des étudiants bénévoles dans des actions d'accompagnement éducatif en direction d'enfants et de jeunes issus des quartiers populaires. L'intervention des étudiants bénévoles contribue à réduire les différentes fractures (sociales, spatiales, numériques, civiques, ...) qui traversent notre société et dont certains quartiers urbains sont le théâtre privilégié.

Contrairement que la jeunesse est une ressource pour la vitalité et la cohésion d'un territoire, l'afév a conçu un projet de développement social impliquant une diversité d'acteurs. Les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités territoriales sont les partenaires privilégiés de ce projet de solidarité.

À travers la mobilisation de jeunes étudiants bénévoles, l'afév souhaite promouvoir la diffusion du savoir et de l'éducation pour tous.

Responsabilité sociale des universités

L'engagement et la participation à des actions citoyennes et solidaires offrent aux étudiants la possibilité d'acquies certains « savoirs expérimentaux » ou non formalisés qui peuvent leur servir aux côtés de savoirs plus abstraits du champ de l'éducation formelle.

C'est aussi une ressource, sur certains territoires en difficulté, pour développer une action publique efficace et très symbolique dans la reconstitution du lien social et plus largement pour faire société.

L'université peut devenir l'acteur central de cette forme d'échanges « vertueux » - utilité sociale contre apprentissage de nouveaux savoirs - en organisant l'information aux étudiants sur les besoins sociaux environnementaux et sur les possibilités de s'investir concrètement pour la cité, ainsi qu'en valorisant ces nouveaux savoirs expérimentaux. Une autre manière de traduire ce que peut être la responsabilité sociale des universités.

64 bis rue de Château Landon - 75010 Paris - 01 40 34 01 01 - www.afév.org - pole.national@afev.org

se passe et passera de plus en plus par l'acquisition de compétences transversales, nécessaires à la mobilité sociale : adaptabilité, sens du partage, ouverture, etc. Et l'engagement, la participation à des actions citoyennes et solidaires, offrent précisément aux étudiants la possibilité d'acquies certains « savoirs expérimentaux » informels qui leur serviront au même titre que les savoirs plus abstraits de l'éducation formelle. Sur certains territoires en difficulté, cet engagement constitue également une ressource permettant de développer une action publique efficace et très symbolique pour reconstituer le lien social et, plus largement, pour faire société.

L'université peut ainsi devenir l'acteur central de cette forme d'échanges « vertueux » - utilité sociale contre apprentissage de nouveaux savoirs -, en organisant l'information aux étudiants à la fois sur les besoins sociaux de leur environnement et les possibilités de s'investir concrètement pour la cité... tout en valorisant l'ensemble de ces nouveaux savoirs expérimentaux. Une autre manière de traduire ce que peut être la responsabilité sociale des universités. ■



JOURNÉES MONDIALES DES JEUNES SOLIDAIRES 2008

CHAQUE ANNÉE C'EST 1 JEUNE SUR 5 QUI SORT DU SYSTÈME SCOLAIRE
SANS AUCUNE QUALIFICATION OU DIPLÔME.



Génaro + Les Chats Peints

CONCERTS ★ DÉBATS ★ REPAS DE QUARTIER ★ EXPOS

DU 25 MARS AU 28 MAI 2008

AGEN ALBI AVIGNON BÉTHUNE BOBIGNY BORDEAUX BREST CAEN CALAIS CERGY CHAMBÉRY
DUNKERQUE ÉVREUX ÉVRY GRENOBLE LA ROCHELLE LILLE LYON MARNE LA VALLÉE
MAISONS ALFORT MARSEILLE MONTPELLIER NANCY NANTERRE NANTES NICE NÎMES PARIS
POITIERS RENNES REIMS ROUEN SAINT-ÉTIENNE TARBES TOULOUSE VALENCIENNES

Toutes les infos sur www.afev.org



L'Afev remercie ses partenaires





Christophe Clergeau

Premier Vice-Président de la Commission "Education et enseignement supérieur" au Conseil Régional des Pays de la Loire, Christophe Clergeau a publié en mars, sur son blog, un billet consacré au dernier séminaire de l'Afev et de l'Avuf.



Rubrique réalisée en partenariat avec l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF).

● Conseil Régional des Pays de la Loire
Région des Pays de la Loire
44966 Nantes Cedex 9
Tél. : 02 28 20 50 00
Fax. : 02 28 20 50 05

www.paysdelaloire.fr

● Le blog de Christophe Clergeau

christophe.blogspirit.com

C'était le 29 mars dernier, suite à la publication de notre numéro de février 2008 consacré au compte-rendu du séminaire Afev/Avuf du 28 novembre 2007 - séminaire intitulé "Vie étudiante, le bonheur est dans la ville". Christophe Clergeau, conseiller régional des Pays de la Loire, publiait à cette date un article sur son blog, reprenant - en le déformant volontairement - l'intitulé du séminaire : "Vie étudiante : le bonheur est-il dans la ville ?"

D'une affirmation, il passait à une interrogation, afin d'apporter son point de vue aux échanges qui nourrissent les débats de novembre dernier. Prouvant par là même que sur les questions les plus brûlantes, les débats ne sont jamais totalement clos...

Nous avons décidé de reproduire ci-après l'intégralité de son billet, tant l'opinion d'un acteur local de premier plan, spécialiste au quotidien de ces questions, nous a semblé digne d'intérêt.

« Le premier constat qui s'impose est l'étroitesse grandissante des liens entre les différentes institutions qui rythment la vie des étudiants : l'établissement d'études, la ville de résidence, les collectivités locales, les CROUS, les associations implantées sur le territoire.

Ainsi, tandis que les universités acquièrent une part de plus en plus grande d'autonomie avec la loi LRU, des postes de responsables

de la vie étudiante ont émergé au sein des collectivités territoriales, notamment dans les mairies et les communautés d'agglomérations.

Cette prise en compte de la population étudiante n'est pas anodine, et n'a rien d'une lubie de la gauche : la génération qui étudie en ce moment au sein des établissements d'enseignement supérieur est celle qui détiendra demain le pouvoir d'interagir sur l'économie, la politique, la vie locale et la collectivité.

Elle exprime déjà, dans sa majorité et sous des formes diverses, un désir de citoyenneté évident. Peut-on décemment décider d'ignorer ce désir d'engagement ? Il est clair que non ; il est impératif de faciliter l'investissement des étudiants dans leur ville, leur département ou leur région d'accueil ou de résidence.

Mais du fait des lois de décentralisation, il y a une question spécifiquement française du rôle des collectivités locales en la matière, ce qui n'est pas si simple puisque les compétences en jeu sont diverses et répondent à des logiques « hors cadre », de nombreuses compétences s'exprimant aujourd'hui, de facto, en dehors des textes.

La plus grande difficulté est donc la coordination entre les différents acteurs : faut-il plus d'Etat, comme le pensent certains, ou plus de décentralisation, comme le pensent d'autres ? Remarquons que ces deux souhaits

ne sont pas contradictoires : on peut tout à fait souhaiter que l'Etat remplisse mieux son rôle en terme d'enseignement supérieur, tout en souhaitant une plus grande implication des collectivités territoriales.

Ceci étant, se pose la question de la modalité d'intervention des villes. Car il n'y a ni modèle ni réponse unique à l'intégration urbaine des étudiants. D'une part parce que chaque ville constitue un cas particulier, d'autre part parce que la taille du site crée elle aussi des situations bien différentes. Et bien sûr, la question du financement est au coeur de la problématique. C'est l'illustration du besoin de coopération entre les différents acteurs, comme le démontre le recours de plus en plus fréquent à des financements mixtes.

Pour conclure, il faut enfin admettre que le bonheur n'est plus dans le pré depuis longtemps : 60% des Français habitent dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants, et ce chiffre est amené à croître encore. Or la ville, c'est l'équilibre entre les générations, les populations, les fonctions, etc. C'est pourquoi il faut procéder sans arrogance mais sans complexe, en réunissant le plus souvent possible l'ensemble des acteurs en présence autour d'une table de négociation. » ■

Adele, allié des étudiants

Personne ne s'étonnera d'apprendre que la question du logement en général, et du logement étudiant en particulier, pose aujourd'hui des problèmes de taille. Pour faciliter la vie des étudiants, jeunes en formation et en mobilité, Adele propose depuis 1991 de nombreuses publications, au format numérique ou sur papier, prodiguant ainsi conseils pratiques et répertoires des offres.

 Adele
Tél : 08 92 35 03 70

www.adele.org

LE GUIDE ADELE. Depuis sa création, Adele (Association pour le développement économique du logement étudiant) n'a de cesse, à destination des étudiants ou jeunes en mobilité, de fournir toutes informations utiles sur le logement et de regrouper l'ensemble des offres de résidences étudiantes. Ainsi, chaque année depuis 1997, l'association fait paraître un guide au format papier, le bien nommé "guide Adele". La composition de cette "somme" suffit à mettre en lumière la fonction première de cette entité...

Dans une première partie, une foule d'informations sont délivrées, qui permettent à tout étudiant mal renseigné de se faire une idée précise quant aux alternatives, droits et devoirs qui s'offrent à lui. Quelles sont les différentes formules, à sa disposition ? Non contente de décrire ces six formules (résidences étudiantes privées, foyers, résidences universitaires publiques, logement HLM, logement classique, colocation), l'association détaille un grand nombre de conseils permettant de choisir de viser plutôt l'une ou l'autre d'entre elles : sur quels critères choisir ? Ces informations concernent tant le champ "administratif" (de quelles aides peut-on bénéficier, en tant qu'étudiant ? quelles sont les formalités d'arrivée ? de départ ?) que celui, plus "pratique" de la maîtrise du budget ou de la gestion d'un éventuel conflit avec un propriétaire ou un colocataire.

On entre ensuite dans le cœur du sujet, avec le désormais célèbre répertoire des offres : résidences en Ile de France, résidences en régions. Mieux encore - afin d'aider au maximum l'étudiant dans sa prise de décision, chaque "fiche résidence" est émaillée de nombreux pictogrammes répondant aux questions les plus courantes : peut-on visiter la résidence virtuellement ? sur place, l'accès Internet est-il offert ? La résidence dispose-t-elle d'une laverie, d'un digicode, d'une cafétéria, d'une piscine ? Le ménage est-il pris en charge par le gestionnaire, ou laissé aux soins du résident ? Est-il possible d'obtenir l'allocation logement social (ALS) ou l'aide personnalisée au logement (APL) ?

Enfin, trois informations capitales complètent encore chacune de ces fiches : le nombre de logements disponibles, les superficies proposées... et les coordonnées du gestionnaire, bien entendu. Dans ces conditions, il y avait fort à pa-



rier qu'avec le développement d'Internet, Adele n'allait pas tarder à rapatrier également toutes ces informations sur son site. Néanmoins, il ne s'agit pas en l'espèce d'un simple rapatriement, mais bien plutôt d'une exploitation fonctionnelle et réfléchie des opportunités offertes par le format numérique. A titre d'exemple, le "bail en ligne", service unique en France et seulement disponible sur leur site, a été mis en place afin de faciliter toutes les démarches de manière sécurisée : certaines résidences ont accepté de proposer un système de iBail, auquel sont adjoints toutes une série de services de confort - visite virtuelle et choix du logement, gestion des candidatures, des listes d'attente, des contrats de location, accès personnel au compte... En bref, un beau cadeau pour faciliter la vie des plus allergiques à la paperasserie !

Du côté des bailleurs comme des jeunes, le système vise à désengorger la masse des dossiers de candidature : tandis que "les logements disponibles via le service "iBail" sont réservés aux internautes qui utilisent le site, tout logement pour lequel un candidat a posé une option quitte la liste des offres disponibles, dans l'attente de la décision du gestionnaire... Autre outil pratique, le compte personnalisé "Cit'adele" (qui permet à l'internaute de se voir attribuer un compte propre), ou encore la localisation sur une carte, à proximité d'un établissement d'enseignement supérieur donné, prouvent qu'Adele a su non seulement opérer le transfert de ses compétences sur le Net, mais également enrichir son offre en intégrant de nouvelles fonctionnalités. Un allié utile, donc, en période de recherche d'un logement étudiant, une opération bien connue pour sa pénibilité... ■



CPU : dix propositions

A l'issue de son colloque annuel, le 4 avril, la CPU a énoncé dix propositions pour les années à venir. Des projets concrets pour la vie étudiante avaient en effet émergé des débats. Le 17, lors de sa séance plénière, la Conférence devrait les valider officiellement.



Rubrique réalisée en partenariat avec la Conférence des Présidents d'Université (CPU)

Conférence des Présidents d'Université (CPU)
103, boulevard Saint-Michel
75005 Paris
Tél. : 01 44 32 90 00

www.cpu.fr

FIN DES DEBATS. C'est par la voix de Jean-Pierre Finance, son premier Vice-Président, que la Conférence des Présidents d'Université (CPU) a décidé d'exprimer, le 4 avril dernier, ses dix propositions pour l'Université future. Organisé pour la première fois à Bruxelles, du 2 au 4 avril, le colloque annuel de la Conférence s'est en effet conclu d'une manière résolument tournée vers l'avenir.

Consacré à la place et au rôle des universités françaises en Europe, il a ainsi permis de dégager quelques idées-forces, que nous avons examinerons ici.

En premier lieu, la CPU déclare : « *La contribution des universités françaises à la construction européenne implique une augmentation de la proportion des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des financements européens dans chaque université française, de même, symétriquement, que la proportion des étudiants, des enseignants et des chercheurs français présents dans les autres universités européennes.* » Pour ce faire, un groupe de coordination et de propositions doit être mis sur pied, et une charte de qualité rédigée.

Elle propose également, dans un second temps, de généraliser les dispositifs comme les masters Erasmus Mundus, qui « *régulent la concurrence entre universités européennes et non-européennes, en la mettant au service de la collaboration avec les universités des pays en voie de développement ou en émergence.* » Il

s'agit là aussi de créer à la fois une charte européenne des délocalisations et un label de qualité et de durabilité.

Pour sa troisième proposition, elle encourage vivement la multiplication de collèges doctoraux européens, axée sur le principe des co-tutelles de thèse.

Elle déclare ensuite : « *la comparaison entre les systèmes universitaires européens pousse à considérer que l'autonomie des universités doit être l'occasion d'un renforcement de la collégialité pour ce qui concerne l'ensemble des procédures et mesures prises à titre individuel dans la gestion des ressources humaines, depuis le recrutement jusqu'aux rémunérations complémentaires, en passant par toutes les étapes de la carrière.* »

Elle poursuit en proposant « *une augmentation sans précédent du financement public des universités européennes* », la mise à l'étude d'une « *PUC (Politique universitaire concertée)* » afin « *d'associer la valorisation de la diversité des universités européennes et le renforcement de la cohérence globale de l'EEESR (Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche)* », et la création d'un observatoire destiné à la publication régulière d'une analyse de la part respective de chacun des types de financements dans les universités.

En guise de sixième et septième points, elle « *encourage vivement la démarche d'assurance qualité par la diffusion et la mise en œuvre des European*

standards and guidelines' et notamment des principes généraux pour l'amélioration continue de l'action qu'ils impliquent », puis appelle de ses vœux « *la mise en œuvre, non pas d'un classement unique, mais d'un système de classements multidimensionnel, qui valoriserait la diversité des universités européennes. Ce système porterait à la fois sur la formation, sur la recherche, sur la valorisation et sur leur articulation.* »

Elle annonce ensuite qu'elle « *soutient le développement des réseaux d'excellence à l'échelle européenne, à la condition qu'ils se fondent sur les capacités des pôles universitaires qui doivent être associés aux choix, aux stratégies et à une gouvernance partagée* », avant de proposer une évolution coordonnée des processus de formation, afin d'assurer une meilleure association entre les formations professionnelle et académique.

Enfin, dernière proposition de la Conférence, elle appelle les universités européennes à participer à la construction de l'Europe sociale, voire d'une véritable société de la connaissance. Par cette démarche, elle espère qu'à la charte envisagée pour le Life long learning (LLL) seront adjoints des engagements précis visant à établir l'égalité des chances, par l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur auquel les conférences européennes devront prendre part de manière active. ■



Henri Isaac

Henri Isaac est l'auteur d'un rapport sur le développement des technologies du numérique à l'Université. Extraits reproduit avec l'aimable autorisation du « Mensuel de l'Université ».

● Retrouver l'intégralité de l'entretien sur le site du « Mensuel de l'Université »

www.lemensuel.net

A lire votre rapport, on a l'impression que la situation des universités française n'est pas brillante, au regard du développement du numérique ?

La situation des universités n'est pas très bonne mais il existe un véritable consensus sur les freins au développement du numérique à l'Université. Pendant trois mois, j'ai discuté avec bon nombre des personnes qui créent et animent les projets numériques sur le terrain. (...) Tous sont d'accord pour dire que les obstacles ne sont pas d'ordre techniques mais juridiques, organisationnels et stratégiques. [...]

Le retard pris par les universités est-il encore rattrapable [...] ?

Ce qui est sûr, c'est qu'il est urgent d'agir, au risque de voir l'Université être marginalisée dans les réseaux de savoirs. Aujourd'hui, trop souvent, l'Université continue à raisonner comme si le web n'était pas là. Il y a plusieurs siècles, elle a intégré la révolution du livre à merveille, elle en a même été renforcée. On est parfois tenté de penser que l'Université a aujourd'hui beaucoup plus de mal à assimiler la révolution du web. Média ubiquitaire, il remet en cause les fondements de la transmission du savoir à l'Université. [...]

Vous insistez sur les potentielles vertus pédagogiques du numérique, au sens où il ne permet pas seulement de rendre accessible en ligne des contenus (cours, poly, etc.), mais où il permet de développer la créativité des étudiants,

le travail collaboratif de ceux-ci, etc. Concrètement, quelles méthodes pédagogiques peuvent être développées ?

Les exemples ne manquent pas ! Prenons celui de Paris Descartes, avec l'utilisation des blogs : l'équipe de Sophie Pène a eu l'idée de placer l'étudiant dans un dispositif pédagogique où il n'est plus passif mais actif : au moyen du blog, l'étudiant participe, discute, apporte des connaissances qu'il est lui-même allé chercher, etc. Le tout s'inscrit dans une logique d'échanges et de construction partagée de la connaissance.

De tels dispositifs permettent de valoriser les étudiants en leur attribuant de nouveaux rôles : un étudiant peut être chargé de la veille d'information sur un sujet relatif au cours, un autre de structurer les discussions dans le cadre d'un forum, un troisième peut devenir coordonnateur de groupes, de relance et de suivi de l'équipe, un peu comme un chef de projet. Naturellement, ces dispositifs pédagogiques impliqueront aussi d'inventer de nouvelles grilles d'évaluation.

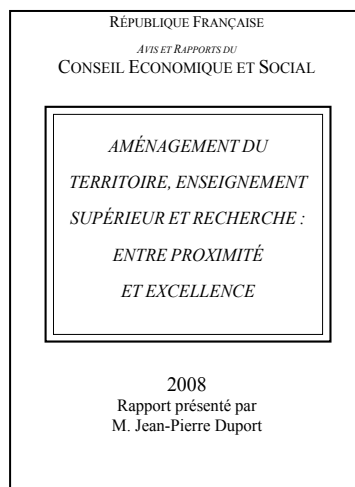
On peut citer d'autres fonctions pédagogiques. Beaucoup d'étudiants ne savent pas se situer à la fin du premier semestre de la première année : des dispositifs numériques très simples pourraient permettre de les aider à se faire une idée de leur niveau. Ainsi, à chaque UE de première année pourrait correspondre un QCM en ligne, à compléter chaque mois par l'étudiant qui pourrait ainsi évaluer sa maîtrise de la connaissance d'une matière. En cas de résultats insuffisants, il pourrait

être orienté vers des tuteurs. [...] Les technologies du numérique, en rendant possible la formation à distance, questionnent la pédagogie classique. A quoi sert l'enseignement présentiel ? Que font les étudiants et l'enseignant quand ils sont ensemble ? Je propose que les cours d'ampfi soient davantage podcastés. Plutôt que de donner lieu à un cours magistral, l'enseignement présentiel devrait permettre aux étudiants de profiter de la présence de l'enseignant pour lui poser des questions, pour réaliser des travaux en commun, des études de cas, etc. Le numérique est un levier fondamental de restructuration pédagogique. Et les étudiants d'aujourd'hui, « natifs du digital », sont, je crois, demandeurs de ces évolutions.

Mais les étudiants ne sont-ils pas spontanément favorables au numérique, pour certains d'entre eux au moins, parce qu'ils sont séduits par la dimension ludique du numérique ?

Faute d'avoir été formés en début de cycle universitaire, ils n'ont pas tous conscience de ce que l'ordinateur, le web, etc., peuvent être des instruments d'étude et de travail. La formation des étudiants au numérique est aujourd'hui une nécessité. Beaucoup se noient dans l'océan des connaissances auxquelles ils ont accès en quelques clics seulement sur Internet. Nous devrions mieux les aider à chercher des connaissances, à en éprouver la validité, à les analyser, les articuler, etc. [...] ■

Sur le net...



Un rapport mis en ligne sur le site de la Documentation Française, intitulé « *Aménagement du territoire, enseignement supérieur et recherche : entre proximité et excellence* », montre l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le rayonnement international de la France et la compétitivité de ses territoires.

L'enseignement supérieur et la recherche sont des leviers importants aussi bien pour le rayonnement international de la France que pour la compétitivité de ses territoires : tel est le constat. Estimant essentiel de conforter et de rééquilibrer le système d'enseignement supérieur et de recherche, qui souffre d'un manque de lisibilité tant au niveau national qu'international, le rapport du CES ouvre des pistes qui visent à renforcer les synergies : mise en réseau des sites, articulation des dispositifs, partenariat des acteurs et partage des financements.

www.ladocumentationfrancaise.fr

A lire...

Parmi les nombreuses listes de diffusion gérées par l'Amue, à destination des experts et acteurs de la vie universitaire, la lettre *Act'U* regroupe à la fois les actualités de son site et les principales informations universitaires disponibles sur Internet.

Au gré de l'actualité, une fois par semaine en moyenne, la lettre *Act'U* est ainsi distribuée par mail, gratuitement, à tous ceux qui souhaitent s'informer sur la vie universitaire et l'enseignement supérieur. Véritable plate-forme d'échanges entre les membres de ce réseau et ceux de la rédaction du site de l'Amue, cette lettre est rapidement devenue un incontournable outil de veille.

De quoi se compose-t-elle ? De deux grands types d'informations, celles propres au site de l'Amue à proprement parler, et celles qui concernent, de manière plus générale, les grands acteurs de la vie universitaire - soit des structures aussi diverses que l'Observatoire de la vie étudiante (Ove), l'Agence éducation formation (Aef), la Fédération nationale des structures d'action sociale de l'enseignement supérieur (Fncas) ou inter-universitaire de l'enseignement à distance (Fied), la Conférence des présidents d'université (Cpu) ou des directeurs d'IUFM (Cdiufm), l'Observatoire européen des politiques universitaires, la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (Depp), etc.

Ainsi, le lecteur peut à la fois découvrir les articles situés en Une du site (à savoir, dernière-

ment, ceux sur le rapport Apparu sur l'état d'application de la LRU, sur le nouveau classement des établissements par l'université de Shanghai ou sur le bilan d'activités de l'Agence 2007), connaître les prochains « rendez-vous » proposés par l'Agence ou ses partenaires, ou encore prendre connaissance des nouveautés du site et d'une sorte de « revue de presse » des sites spécialisés.

Ainsi, à la lecture des cinq derniers numéros, et malgré l'extrême et volontaire concision des rédacteurs - chaque brève renvoyant vers un lien plus complet, afin de ne pas alourdir la page -, on a pu tracer le calendrier des événements importants à venir : assises annuelles du Comité des services informatiques de l'enseignement supérieur et de la recherche (Csier) du 12 au 15 mai prochain, nouvelles formations à la TVA organisées par l'Amue en mai et juin prochain, ou encore les premières Rencontres nationales Universités Entreprises (Rue) organisées par l'Aef le 4 juin.

Concernant la vie des sites Internet, on a également pu apprendre, par exemple, que le site de la Cdiufm avait fait peau neuve début avril ou que Canal U avait mis en ligne un film sur le dernier colloque de la CPU. A un niveau plus général, enfin, les derniers numéros d'*Act'U* nous ont permis aussi de connaître le nombre d'élèves de Terminale préinscrits dans l'enseignement supérieur ou la position de l'Observatoire européen des politiques universitaires sur l'évaluation des politiques universitaires en France. Un outil de premier choix, donc, pour s'informer.

Chiffre...

31441

Au cours de l'année 2007, l'Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (AFIJ) a collecté, sur son site Internet, 31 441 offres d'emploi.

Ces offres sont émises, tout au long de l'année, par les recruteurs qui prennent directement contact avec les équipes de l'AFIJ. Les offres sont mises en ligne et un moteur de recherche permet de les trier par région, niveau de diplôme, type de contrat proposé, secteur d'activités, etc.

www.afij.org



Univers-cité.info est une newsletter de l'Afev. L'Afev est une association d'éducation populaire créée en 1991 qui mobilise des étudiants bénévoles pour intervenir dans les quartiers défavorisés. Avec 7 500 bénévoles, 10 000 enfants suivis et 180 villes partenaires, l'Afev est le plus important réseau national d'intervention de jeunes solidaires. Leur principale activité est l'accompagnement éducatif dans les quartiers en difficulté.

Directeur de publication Nicolas Delesque (Afev) - Edition & rédaction Philippe Campinchi (PCC) edition@univers-cite.info - Création graphique stocker@crouitch.com - Rédaction François Perrin redaction@univers-cite.info (Tél. : 06 89 89 03 63 - 09 79 25 32 39) - Partenariats/publicité François Perrin partenariats@univers-cite.info (Tél. : 06 89 89 03 63) - Crédits photographiques : Conseil Régional d'Auvergne / Régis Nardoux (p. 4) - CPU (p.6) - DR - Remerciements : Christophe Clergeau, Sophie Dotaro, Le Mensuel de l'université,